

SAINTE BIBLE,

EN LATIN ET EN FRANÇAIS.

TOME I.

PARIS, IMPRIMERIE DE COSSON,
rue Saint-Germain-des-Prés, n° 9.

SAINTE BIBLE

DE VENCE,

EN LATIN ET EN FRANÇAIS,

AVEC

DES NOTES LITTÉRAIRES, CRITIQUES ET HISTORIQUES, DES PRÉFACES ET
DES DISSERTATIONS, TIRÉS DU COMMENTAIRE DE DOM CALMET,
ABBÉ DE SÉNONES, DE L'ABBÉ DE VENCE, ET DES AUTRES AUTEURS
LES PLUS CÉLÈBRES, POUR FACILITER L'INTELLIGENCE DE L'ÉCRITURE
SAINTE ;

Enrichie d'un Atlas et de Cartes géographiques.

CINQUIÈME ÉDITION,

SOIGNEUSEMENT REVUE, ET AUGMENTÉE D'UN GRAND NOMBRE DE NOTES
PAR M. DRACH, RABBIN CONVERTI,
ET ENRICHIE DE NOUVELLES DISSERTATIONS.

OUVRAGE DÉDIÉ AU ROI.

TOME PREMIER.



PARIS,

MAME ET DELAUNAY-VALLÉE, LIBRAIRES,
RUE GUÉNÉGAUD, N° 25 ;

MÉQUIGNON-HAVARD ET COMP^{LES}, LIBRAIRES,
RUE DES SAINTS-PÈRES, N° 10.

1827.

— P R I N T E U R —

Au Roi.

Sire,

Sous quels auspices plus élevés pouvions - nous faire paroître cette nouvelle publication des Saintes-Ecritures, que sous ceux du Roi Très-Chrétien, du Fils aîné de l'Eglise, de l'héritier du trône comme de la piété de saint Louis ?

En nous accordant la permission de décorer de son auguste nom le frontispice de ce livre divin, Votre Majesté nous accorde le prix le plus glorieux de nos travaux et de nos efforts. En nous autorisant, Sire, à rendre hommage à ces vertus chrétiennes et royales qui vous distinguent entre tous les souve-

rains, vous rendez vous-même hommage à cette religion sainte, dont vous êtes le protecteur sur la terre, et à qui vous prêtez l'appui du pouvoir suprême qu'elle a consacré dans l'église de Reims, et sur lequel elle a répandu l'onction de ses grâces, les bénédictions de ses ministres.

La Bible, Sire, est le dépôt des lois, des préceptes, des impérissables traditions, des immortelles espérances de la religion. Mais comme l'intelligence du texte se dérobe souvent à la faiblesse de nos lumières, et que ce guide qui doit nous diriger dans la carrière de la vie, a, comme la nuée du désert, ses mystérieuses ténèbres, l'Eglise a permis que des docteurs nous en donnassent des traductions fidèles, et joignissent aux interprétations qu'elle a approuvées des développemens historiques sur des faits que l'éloignement des temps et la différence des mœurs enveloppoient d'une sorte d'obscurité. Les Pères de l'Eglise se sont appliqués, dès les premiers siècles du christianisme, à éclaircir par des commentaires tout ce qui dans la Bible passoit la portée des simples fidèles, tout ce qui présentait des difficultés aux esprits vulgaires ou prévenus. Dans ces derniers temps le besoin se fit sentir d'opposer aux progrès de l'hérésie et de l'incrédulité le véritable sens des livres sacrés, et plusieurs savans, aussi recommandables par leur piété et par leur soumission à l'enseignement du Saint-Siège que par l'étendue et la profondeur de leurs connoissances, réunirent en un vaste corps d'ouvrage les explications données par les saints Pères de l'Eglise grecque et de l'Eglise latine, et celles que leur suggéroient leurs propres réflexions et leurs immenses études.

C'est cette Bible, connue sous le nom de Bible

de Vence, que nous réimprimons aujourd'hui, afin qu'elle soit comme un monument de votre règne, qui atteste aux âges futurs la protection spéciale dont Votre Majesté a honoré les entreprises utiles à la propagation des vérités sur lesquelles repose la sûreté des trônes, le bonheur des peuples et la prospérité des empires.

Sire, la Bible de Vence a obtenu les suffrages de l'Eglise et la sanction des souverains pontifes. C'est donc avec la plus respectueuse confiance que nous avons sollicité la faveur insigne de la dédier à Votre Majesté. Vous avez daigné entendre notre prière. Qu'il nous soit permis de publier ici l'expression de notre reconnoissance, et de déposer au pied de votre trône les vœux ardents que nous ne cesserons de former pour la durée et la gloire du règne de Votre Majesté.

Nous sommes avec respect,

SIRE,

DE VOTRE MAJESTÉ,

Les très-humbles, très-obéissans et très-fidèles
serviteurs et sujets,

Les Éditeurs de la Bible de Vence.

.....

AVERTISSEMENT

SUR CETTE CINQUIÈME ÉDITION.

LE succès de cette Bible, déjà réimprimée par nos soins il y a quelques années, nous a déterminés à en publier une nouvelle édition. Nous fûmes soutenus par les encouragemens les plus flatteurs, et honorés de la souscription du Roi. En donnant de nouveau cet ouvrage au public, nous ne faisons que céder aux sollicitations réitérées de plusieurs séminaires, surtout de celui de Saint-Sulpice, et aux demandes multipliées qui nous parvenaient de toute part. Déjà notre entreprise a obtenu le plus auguste suffrage. Sa Majesté Charles X, toujours attentif à relever la gloire de la Religion et à encourager ce qui tend à l'utilité publique, a daigné nous permettre de lui dédier notre édition. Pour répondre à cette faveur autant qu'il étoit en nous, nous n'avons rien épargné de ce qui a pu rendre parfaite notre nouvelle publication du *Livre par excellence*.

L'ouvrage que nous réimprimons, connu sous le nom de *Bible de Vence*, renferme, outre ce qui lui appartient en propre, les richesses éparses dans une multitude de livres. Il réunit ce que les meilleurs commentaires offrent de plus utile et de plus instructif, et ce que les savans ont écrit de plus solide pour l'intelligence de la parole de Dieu. Il n'existe aucun

ouvrage dans lequel on puisse étudier les divines Écritures avec autant de succès.

Cette Bible se compose de quatre parties principales, 1^o la version latine, 2^o la traduction française, 3^o les notes, 4^o les préfaces et dissertations.

La version latine est celle de la Vulgate, déclarée authentique par le concile de Trente, et conforme à l'édition commune de Clément VIII.

La traduction française est au fond, sauf quelques corrections jugées indispensables, celle du R. P. de Carrières. On sait que cette traduction joint au mérite de la fidélité l'avantage d'une courte paraphrase insérée dans le texte dont elle éclaire les obscurités sans en altérer le sens.

Les notes, extraites des meilleurs commentateurs, servent à donner un nouveau jour au sens du texte sacré, à suppléer à ce que la paraphrase n'auroit pas suffisamment éclairci, et à indiquer les divergences des principaux textes de la polyglotte. Elles ont été presque entièrement refondues dans cette édition, et augmentées de ce qu'il y a de plus intéressant dans les commentaires hébreux et les livres les plus célèbres des Juifs, ainsi que dans les savans ouvrages publiés sur l'Écriture Sainte en Allemagne et en Angleterre. Ce travail a été confié à M. Drach (1). Elevé dans la religion juive et l'un de ses docteurs avant d'appartenir à l'Église catholique, il a fait des textes originaux des livres saints une étude particulière. Son

(1) Nous avons engagé M. Drach à signer les nombreuses et savantes notes qu'il a fournies à cette édition. Il n'en a signé qu'une partie ; mais nous conserverons son manuscrit et nous en poursuivrons toute contrefaçon, suivant l'intention de l'auteur.

profond savoir, ses connoissances variées, et le zèle avec lequel il coopère à cette utile entreprise, sont une sûre garantie du mérite de cette nouvelle édition.

Les préfaces et dissertations tirées des ouvrages de D. Calmet, de l'abbé de Vence et du R. P. de Carrières ont été augmentées et retouchées par Rondet. Nous y avons fait dans la présente édition un nombre considérable de corrections et de changemens devenus nécessaires. Cette tâche a été remplie par M. Drach, conjointement avec d'autres savans.

Les préfaces sont placées à la tête de chaque livre; elles en donnent une analyse succincte, présentent le résumé des principales notes et dissertations, et sont terminées chacune par des remarques sur les mystères et instructions morales contenues dans ce recueil.

Les dissertations répandues dans tout le corps de l'ouvrage suppléent à tout ce qui n'a pu être traité avec assez d'étendue, développent les beautés et les difficultés du texte sacré, et forment sans contredit la partie la plus intéressante, la plus instructive et la plus curieuse de ce savant commentaire. Déjà dans l'édition que nous publiâmes, il y a quelques années, nous fîmes à cette partie des additions importantes. Ainsi, sans parler de quelques endroits qui furent retranchés, nous insérâmes dans le corps de l'ouvrage un Mémoire du vice-amiral Thevenard, une Dissertation du baron de Sainte-Croix, des Remarques de d'Anville sur l'étendue de l'ancienne Jérusalem, et des rectifications considérables sur la géographie sacrée. De nouvelles dissertations relatives aux difficultés modernes tirées de la géologie, de l'astronomie,

de la chronologie, du zodiaque de Denderah, etc., ont été insérées dans plusieurs volumes de cette réimpression. Elles sont dues à des ecclésiastiques du plus grand mérite, parmi lesquels nous pouvons nommer M. l'abbé Halma, bibliothécaire de Sainte-Geneviève, et connu dans le monde littéraire par des recherches d'une rare érudition, et M. l'abbé Ganilh, qui coordonne toutes les parties de ce savant commentaire et revoit le travail des nouveaux éditeurs.

Les mots hébreux, chaldaïques, samaritains, arabes, etc., qui dans les cinq premiers volumes de notre dernière édition étoient figurés en lettres romaines, ce qui étoit un inconvénient des plus graves, ont été rétablis par M. Drach dans leurs caractères naturels; et le grand nombre de notes grecques qui se rencontrent dans cette Bible ont été vérifiées sur les textes originaux. Un littérateur distingué, M. Duviquet, qui a fait preuve de beaucoup de goût et d'exactitude dans les Classiques Latins qu'il publie, a bien voulu se charger de ce travail.

L'ancien éditeur de la Bible de Vence ne s'étant pas proposé dans son précieux travail de répondre aux objections des philosophes du dernier siècle contre les divines Ecritures, cet ouvrage manquoit sous ce rapport d'une partie importante. M. Drach y a suppléé en insérant au bas du texte attaqué des notes qui indiquent exactement les ouvrages où les objections des incrédules modernes sont victorieusement réfutées (1). Ces ouvrages sont particulièrement

(1) On a fait un travail semblable dans la dernière édition de la Bible de Ménochius; mais il s'en faut qu'il soit aussi complet que celui de M. Drach; et outre que les citations ne sont pas toujours exactes, l'auteur a eu le tort de renvoyer à la page

ceux de Bergier, Feller, Guénée, Barruel, Bullet, et surtout celui du R. P. Veith, intitulé : *Scriptura Sacra contra incredulos propugnata*. Ce dernier ouvrage a valu à son auteur un bref du pape Pie VI.

Nous donnerons dans le dernier volume une Notice des meilleurs ouvrages sur l'Écriture Sainte en général et sur chaque livre en particulier. Ce travail, fait sur un nouveau plan, ne se trouve dans aucun autre recueil.

Les erreurs de détail échappées aux premiers éditeurs sont corrigées avec la plus grande exactitude, et nous osons affirmer que pour la seule correction du texte, et surtout des langues orientales, travail de la dernière importance, et demeuré imparfait jusqu'à ce jour, notre édition a un avantage immense sur toutes celles qui l'ont précédée.

Enfin, pour ne rien omettre de ce qui peut rendre l'usage de cette Bible plus utile et plus commode, nous avons fait une addition importante à la Table des matières; elle servira à embrasser plus facilement l'ensemble de l'ouvrage et à faciliter les recherches.

Le premier volume dans la troisième édition contenoit la Genèse, que nous avons été forcés, d'après notre nouveau format, de renvoyer au second; les autres livres de l'Écriture seront également et successivement reculés, sans toutefois éprouver aucune division d'un volume à un autre.

de l'ouvrage cité, ce qui supposeroit à tous les lecteurs les mêmes éditions qu'il avoit sous les yeux! M. Drach obvie à cet inconvénient; ses indications suivent la division des ouvrages qu'il cite; seulement pour les *Lettres de quelques juifs* il renvoie aux pages de l'édition de la Bibliothèque catholique, qui est entre les mains de tout le monde.

Comme nous ne pouvons, pour ne pas retarder l'impression de cette Bible, délivrer avec le texte les cartes et les figures qui en font partie, nous les réunissons en un Atlas que nous donnerons aux souscripteurs dans le cours de l'opération. Il sera précédé d'un avertissement qui contiendra un aperçu général des nombreuses améliorations que nous autorisent à promettre les progrès de l'art, le zèle et l'habileté de nos graveurs, et les soins que nous ne cesserons de donner à toutes les parties de notre travail, afin de rendre cette nouvelle édition préférable aux précédentes, et digne des personnes à qui elle est offerte.

C'est donc avec confiance que nous livrons au public cette nouvelle édition. Les livres savans et utiles ne peuvent manquer d'être favorablement accueillis. Puisse le nôtre contribuer à répandre le goût d'une étude que les attaques de l'incrédulité rendent tous les jours plus nécessaire ! C'est notre vœu le plus ardent.

Immédiatement après la dernière livraison, nous publierons, en un seul volume, le texte original *ponctué* de l'Ancien-Testament, avec une grammaire de la langue sainte et un lexique de toutes les racines hébraïques et chaldaïques de la Bible.

Ce volume, de format in-8°, pourra être considéré comme le pendant de notre édition de la Bible de Vence. Le prix en sera fixé ultérieurement.

Nous osons affirmer que cette édition du texte hébreu sera une des plus correctes qui aient paru. M. Drach, si versé dans sa langue, corrigera soigneusement chaque épreuve. La grammaire, qu'il a composée sur un nouveau plan, est le résultat de ses

longues veilles et de dix-huit ans d'enseignement. Cet ouvrage, d'une clarté remarquable, facilitera beaucoup l'étude de la langue hébraïque. Les savans qui en ont pris connoissance ont particulièrement admiré *l'ingénieuse simplicité* des nouvelles règles établies par M. Drach.

Le même orientaliste prendra pour base du lexique l'abrégé des racines du célèbre grammairien Rabbi David Kimchi.

SAINTE BIBLE.

DISCOURS PRÉLIMINAIRE

SUR

LA DIVINITÉ DES SAINTES ÉCRITURES ¹.

CIEUX, ÉCOUTEZ ¹, TERRE, PRÊTE L'OREILLE, *parce que c'est l'Être-Suprême qui parle* ². C'est ainsi qu'Isaïe commence le livre de ses prophéties. *Audite, cæli, et auribus percipe, terra, quoniam Dominus locutus est*: conservons l'expression du texte original, *quoniam JEHOVA locutus est*. C'est aussi ce que nous pouvons dire en présentant aux fidèles le corps entier des livres saints. Le Dieu très-haut, dont le nom JEHOVA signifie l'Être-Suprême, fait entendre ici sa voix : JEHOVA *locutus est*.

Lorsqu'au milieu de la célébration des saints mystères l'Église présente les saints évangiles aux hommages de ses ministres, elle leur dit : Voilà les paroles saintes : *Hæc sunt verba sancta* : et ce qu'elle dit des saints évangiles, elle le croit également de tous les livres saints, c'est pourquoi elle les appelle non-seulement saints, mais divins : *Scripturæ divinæ*. De là vient que dans ses conciles, où elle les regarde comme la règle de sa foi, elle les appelle non-seulement saints et divins, mais adorables : *Sancta et adoranda verba Scripturarum*. Elle y adore l'Être-Suprême, parce qu'elle est persuadée que c'est lui-même qui y parle : JEHOVA *locutus est*.

L'homme, déchu des prérogatives de son origine et plongé dans les ténèbres de l'ignorance, avoit besoin d'être aidé du secours de la révélation. Cette révélation existe, et se trouve consignée dans nos livres saints. Les livres qui la

¹ Le fond de ce discours est tiré de celui que M. l'abbé de Vence, docteur de Sorbonne, a donné sous le titre de *Dissertation sur la révélation et l'inspiration*. — ² Isaï. 1: 2.

contiennent ont été divinement inspirés, et cette inspiration s'étend jusqu'aux paroles mêmes de ce texte sacré; en sorte que partout dans ces divins livres, depuis le premier mot jusqu'au dernier, c'est Dieu même qui parle.

Voilà les principes importans que nous nous proposons d'établir ici.

Nécessité et certitude de la révélation, dont nos livres saints contiennent le dépôt; vérité et étendue de l'inspiration des divins livres qui contiennent ce dépôt précieux: ce sont les deux points qui vont faire l'objet de ce discours.

PREMIÈRE PARTIE.

Nécessité et certitude de la révélation.

Nécessité de
à révélation.

QUOIQUE les lumières naturelles ne soient pas entièrement éteintes dans l'homme, cependant elles ne lui suffiroient pas sans le secours de la révélation. L'homme, au milieu des ténèbres qui l'entourent, trouve bien encore en lui-même quelques vestiges de cette vive lumière dont il fut éclairé dans son origine. Il ne peut réfléchir sur soi sans reconnoître que, comme il ne s'est pas fait lui-même, il faut qu'il y ait au-dessus de lui un Être-Suprême, de qui il ait reçu l'être; et il se sent obligé d'avouer qu'il doit ses hommages à celui de qui il tient son existence.

Ainsi l'homme trouve dans son cœur les premiers principes de la religion; il y découvre l'idée de la Divinité qui doit être l'objet de son culte; il y découvre ce sentiment d'amour qui doit être l'âme de ce culte. Aussi l'idée de la Divinité plus ou moins répandue chez tous les peuples les a plus ou moins portés à rendre à la Divinité leurs hommages. Plus on remonte dans l'antiquité plus on voit les peuples frappés de l'idée d'un premier Être et persuadés de l'obligation de lui rendre un culte.

Mais cette idée primitive a été successivement obscurcie par les fausses idées que l'homme y a ajoutées. En perdant le souvenir du vrai Dieu, il s'est successivement formé une multitude de faux dieux auxquels il a aveuglément prostitué son culte; en sorte que conservant l'idée de la Divinité, cependant il ne connoissoit plus Dieu. Il falloit donc une lumière surnaturelle qui confirmât dans les uns l'idée du vrai Dieu, et qui y ramenât ceux qui s'en étoient éloignés. C'est le premier secours que nous présente la révélation,

par laquelle Dieu se fait connaître à l'homme comme l'Être-Suprême seul digne de son culte.

Ce n'étoit pas assez de retracer dans l'âme de l'homme l'idée du vrai Dieu, il falloit encore lui apprendre quel est le culte que l'homme doit au vrai Dieu. La manière de régler ce culte ne pouvoit être déterminée que par l'Être-Suprême à qui il est dû. Si le choix de ce culte que nous appelons *religion* étoit abandonné au caprice des hommes, il y auroit une confusion si étrange et une si grande diversité dans la manière de servir Dieu que l'on verroit autant de religions différentes qu'il se trouve de différens caractères d'esprit parmi les hommes. On ne peut honorer Dieu qu'en lui rendant le culte qui lui est agréable ; et il n'appartient qu'à lui de nous apprendre quel est le culte que nous devons lui rendre. La vraie religion ne peut donc être fondée que sur une révélation qui apprenne à l'homme quel est le vrai Dieu et quel est le culte que l'homme lui doit.

Ce principe est si constant que, chez les nations même infidèles, ceux qui ont voulu réunir des peuples entiers dans une même religion en leur faisant embrasser un même culte, ont supposé, pour fondement des réglemens qu'ils leur ont donnés, une entière persuasion qu'ils ne proposoient rien que ce qu'ils avoient reçu et appris des dieux. C'est ce que Platon assure des Egyptiens ¹ ; et Josèphe dit la même chose de ces peuples ². Pour ce qui regarde les Romains, on peut voir ce que Denys d'Halicarnasse rapporte ³ de Numa Pompilius, qui, pour donner plus de poids aux lois qu'il établit et aux sacrifices qu'il institua, disoit qu'il avoit appris tout ce qu'il enseignoit et tout ce qu'il ordonnoit, de la nymphe Egérie, que quelques-uns disoient être une des muses. Et en cela, ajoute cet historien, Numa Pompilius ne faisoit qu'imiter Minos de Crète, qui alloit souvent sur le mont Dictée, comme pour écouter les instructions de Jupiter, de qui il disoit recevoir toutes les lois qu'il donnoit au peuple de l'île de Crète. Il suivoit aussi l'exemple de Lycurgue de Lacédémone, qui fit un voyage à Delphes pour apprendre d'Apollon la manière d'établir des lois utiles au peuple, et pour recevoir de la Divinité l'esprit de sagesse, dont il avoit besoin pour exécuter ses desseins.

Il est vrai que Denys d'Halicarnasse et les écrivains les plus sensés du paganisme ne parlent de ces sortes de com-

Révélation
supposée chez
les peuples in-
fidèles.

¹ Plat. in Tim. — ² Joseph. l. 1. cont. App. — ³ Dion Halic. l. II. p. 118.

munications que comme de pieuses fraudes inventées pour en imposer plus aisément aux peuples, et nous sommes en effet bien persuadés que toutes ces prétendues communications des fausses divinités n'étoient que des choses feintes et avancées sans aucun fondement, ou des illusions dont le démon se servoit pour tromper ceux qui s'adressoient à lui et les mettre en état de séduire les autres. Mais quelque incertaines que soient les choses que ces auteurs rapportent, elles ne laissent pas néanmoins de servir à prouver que le sentiment commun des peuples est que, sans la révélation, on ne peut établir une religion, donner des règles certaines pour réunir les peuples dans un même culte; en sorte que dès que l'on reconnoît quelque Divinité qui demande d'être honorée, et à laquelle les hommes doivent leurs hommages, il faut en même temps avouer que le culte dû à cette Divinité doit nous être marqué et communiqué par la révélation.

Vraie révélation chez le peuple hébreu et chez le peuple chrétien.

*Les nations que Dieu laissoit marcher dans leurs voies*¹, ont supposé parmi elles cette révélation qu'elles n'avoient pas; mais *Dieu s'est choisi un peuple, à qui il a confié lui-même ses oracles*² *Il a fait pour son peuple, ce qu'il n'a point fait pour toutes les autres nations*³ : *il a annoncé sa parole à Jacob, ses jugemens et ses ordonnances à Israël.* Les Hébreux ont eu le bonheur d'avoir des prophètes et de grands hommes suscités de Dieu, et inspirés pour leur faire connoître les volontés et les ordres du Seigneur, qui s'est manifesté par des voies éclatantes, et qui portoient le caractère de la Divinité par tout le merveilleux dont elles étoient accompagnées. Dieu se manifesta à Moïse dans le désert de l'Arabie Pétrée, et lui apparut dans un buisson ardent : il est vrai que pour lors il n'y avoit aucun témoin ; mais il lui donna des ordres de le publier⁴, et de confirmer ce qu'il diroit de la part du Seigneur par des signes et des prodiges. Moïse a raconté en présence de tout un peuple, dont il publioit la dureté et l'ingratitude, les apparitions par lesquelles Dieu s'étoit fait connoître à lui. Quelque intérêt qu'eût ce peuple à ce qu'on n'ajoutât point de foi au récit du saint législateur, il n'a cependant jamais osé donner la moindre atteinte à toutes les choses que ce législateur a racontées, et il a reçu, avec un grand respect et une parfaite soumis-

¹ Act. XIV. 15. — ² Rom. III. 2. — ³ Ps. CXLVII. 8. 9. — ⁴ Exod. III. 16. IV. 1-3.

DISSERTATION

SUR

LE PARADIS TERRESTRE*.

DEPUIS qu'Adam fut chassé du paradis terrestre, et que Dieu eut placé sur les avenues de ce lieu de délices un chérubin armé d'un glaive étincelant¹, l'entrée en a été interdite aux hommes; et ce lieu leur est devenu tellement inconnu que, malgré les caractères par lesquels Moïse en a désigné la situation, nul jusqu'aujourd'hui n'a pu se flatter de l'avoir découvert d'une manière qui satisfasse à toutes les difficultés. La recherche en est beaucoup plus difficile à présent que tant de siècles et de révolutions ont effacé les marques qui auroient pu dans des temps moins reculés le faire reconnoître. Peut-être même que depuis le déluge et depuis Moïse, les sources des fleuves qui sortoient du paradis terrestre ont été déplacées, et que ce qui étoit plaine est devenu montagne, ou que les montagnes de ce pays-là se sont affaissées et dérangées, ce qui forme de nouveaux obstacles à la découverte de ce lieu.

* Partage de sentimens sur la situation du paradis terrestre.

Toutefois s'il est vrai que Moïse ait voulu nous faire connoître la situation du paradis terrestre, suivant la description géographique et chorographique qu'il en fait, on ne doit point désespérer de trouver à peu près le lieu où étoit ce fameux jardin.

Thomas Malvenda, savant dominicain, qui a composé un gros traité sur le paradis terrestre, a ramassé un grand nombre de divers sentimens sur cette matière, proposés par les différens auteurs qui l'ont traitée. Il écrivoit en 1605, et il auroit pu en ajouter beaucoup d'autres s'il avoit vécu jusqu'aujourd'hui.

* Le fond de cette Dissertation est celle de dom Calmet, qui a paru pour la première fois dans la première édition de cette Bible; on y a seulement ajouté quelques observations nouvelles.

¹ Gen. 111. 24.

Sentimens
des anciens.

Jansénius d'Ypres ¹ remarque que les anciens Pères ont été très-réservés en traitant cette question ; et qu'avant le septième siècle personne n'avoit eu la hardiesse de fixer la situation du paradis terrestre. Philon ² explique le récit de Moïse d'une manière allégorique. Origène ³ l'explique de même, et de telle sorte qu'il semble exclure le sens littéral et historique. Les hérétiques valentiniens, trompés apparemment par ces paroles de saint Paul, qui dit qu'il a été ravi jusqu'au troisième ciel et *jusqu'au paradis* ⁴, plaçoient le paradis terrestre au-dessus du troisième ciel ; et saint Augustin ⁵ reproche aux hérétiques séleuciens et harmianiciens, de détruire la réalité du paradis terrestre, en soutenant qu'il étoit incorporel et invisible. François George, Vénitien ⁶, au siècle dernier, a voulu renouveler l'erreur d'Origène sur le paradis terrestre, en le réduisant à quelque chose de purement figuré et mystique ; mais son sentiment a été réformé par les censeurs qui ont revu ses ouvrages, et qui en ont retranché les erreurs.

Quelques autres ⁷ on cru que le paradis terrestre étoit aux environs de Sodome, trompés par ces paroles de la Genèse : *Le pays de Sodome étoit comme le paradis du Seigneur, et comme l'Egypte* ⁸. Mais si ce pays étoit seulement semblable au paradis du Seigneur, ce n'étoit donc pas lui ?

Hugues de Saint-Victor ⁹ réfute certains auteurs qui croyoient que toute la terre habitable étoit le paradis terrestre, et que le fleuve qui l'arrosait étoit l'Océan, qui enveloppe tout le globe terrestre. Ce sentiment est soutenu par Jean de Nimègue, François Gomar, Abraham Ortélius, Jean Pinéda et plusieurs autres qui croient que toute la terre ayant été destinée à la demeure des hommes, devoit aussi être leur paradis terrestre s'ils étoient demeurés dans l'innocence.

Moïse ¹⁰ Barcépha, qui vivoit sur la fin du neuvième et au commencement du dixième siècle, a cru que le paradis terrestre étoit situé dans une terre différente de la nôtre,

¹ Jansen. *Ypresens. in Genes. ix. 8.* Il veut apparemment marquer Moïse Barcépha, qu'il suppose avoir vécu au septième siècle. — ² *Philo. de Opifice mundi.* — ³ *Origen. l. xv. de Principiis.* — ⁴ *2 Corinth. xii. 2. 4.* — ⁵ *Aug. de Hæres. c. 59.* — ⁶ *Franc. Georg. T. I. Problem, a. xi. ad 18. et in Harmoniâ mundi cant. 1. t. 7. c. 21. 22.* — ⁷ *Jacob. Naclant. Medull. sacr. Script. Cirvel. d'Atroc. Alfons. Veracrucius apud Malvend. de Paradiso.* — ⁸ *Genes. xiii. v. 10.* — ⁹ *Hugo à S. Vict. Annot. in Genes. 11.* — ¹⁰ *Moyses Barceph. de Paradiso. part. 1. cap. viii. Tom. XVII. Bibl. PP. p. 160.*

non par sa nature, mais par son élévation et par sa pureté. Il partage la terre en deux parties : l'une plus subtile et plus pure, où étoit le paradis terrestre ; l'autre plus compacte et plus matérielle, qui est celle que nous habitons : il appuie son sentiment sur le témoignage de Philoxène, évêque de Maubage. Il croit que les quatre grands fleuves dont parle Moïse, et qui arrosoient le paradis terrestre, descendent en effet de ce lieu de délices, tombent dans l'Océan, et après avoir passé sous la mer, se reproduisent de nouveau et viennent reparoître sur notre terre. Il montre par saint Basile, saint Grégoire de Nysse et Sévérien de Gabales, que le paradis terrestre étoit dans la partie orientale du monde ; sentiment qui étoit fort suivi chez les anciens. Il cite ¹ saint Ephrem, qui croit que le paradis terrestre enveloppe toute la terre et la mer, de même que la lune est entourée par son cercle ; que ce lieu de délices est inaccessible aux hommes, et que notre vue ne peut porter jusque-là. Il ajoute que quelques-uns de ceux qui placent le paradis terrestre au-delà de l'Océan, ont avancé que les premiers hommes qui y avoient été créés, en furent chassés, et se retirèrent dans la terre que nous habitons, en passant à pied à travers l'Océan ; car comme ils étoient d'une taille prodigieusement grande, ils ne craignoient point de s'y noyer ; qu'Adam, après avoir parcouru divers pays, s'arrêta enfin dans la Judée, où il mourut, et fut enterré à Jébus ou Jérusalem.

Jacques Orohait croit que Noé demeura aussi dans la Palestine, et planta dans la terre de Sodome les cèdres dont, dans la suite, il bâtit l'arche. D'autres avancent que les premiers hommes descendus d'Adam demeurèrent pendant quelque temps au-delà de l'Océan aux environs du paradis terrestre, et que s'étant par leurs crimes rendus indignes de cette grâce que Dieu leur avoit faite après leurs péchés, il les fit périr dans les eaux du déluge ; que Noé ayant bâti l'arche, s'y embarqua, et passa de ce lieu dans la terre que nous habitons, qui jusqu'alors étoit demeurée sans aucuns habitans. Nous lisons dans Assémani ², que saint Ephrem a cru que le paradis terrestre étoit élevé au-dessus des plus hautes montagnes ; que les eaux du déluge ne parvinrent pas jusqu'à son sommet ; mais qu'étant venues jusqu'au pied de sa hauteur, elles se retirèrent comme par

¹ *Moses Barcepha*, cap. XIII. et XIV. — ² *Assemani Biblioth. Orient.* Tom. I. p. 84.

respect. En général¹ les anciens croyoient assez communément que la terre étoit non sphérique ou ronde, mais carrée et oblongue, et que le ciel étoit appuyé sur la terre par ses extrémités; qu'au-delà de l'Océan étoit une autre terre qui enveloppoit l'Océan de tous côtés; que dans cette terre étoit le paradis terrestre; qu'Adam en ayant été chassé, demeura quelque temps aux environs de ce lieu de délices, puis passa l'Océan et vint dans la terre que nous habitons; que les quatre fleuves qui sortoient du paradis terrestre, passant sous l'Océan, venoient se reproduire dans notre terre: l'*Euphrate* et le *Tigre*, dans l'Arménie-Persienne; le *Phison* ou le *Gange*, dans les Indes; et le *Géhon* ou le *Nil*, dans l'Ethiopie. Tel étoit le sentiment de plusieurs anciens.

Saint Jean de Damas² croit que le paradis terrestre étoit placé à l'Orient dans une situation supérieure à toute la terre, dans un climat si tempéré qu'il n'éprouvoit aucun changement dans l'air ni dans les saisons, mais jouissoit d'un air très-subtil, toujours sain et toujours pur; que ce lieu étoit toujours éclairé de la lumière, orné de plantes toujours vertes et toujours fleuries; en un mot, qu'on y trouvoit tout ce qui peut satisfaire les sens, et ce qui peut contenter le cœur et l'esprit.

Tertullien³ et plusieurs anciens ont cru que le paradis terrestre étoit la demeure d'Hénoch et d'Elie, et que les âmes des saints y attendent le jour de la venue du Seigneur, et le jugement dernier qui doit être le commencement de leur béatitude parfaite. Il veut que ce lieu de délices soit situé au delà de la zone torride, et séparé de la vue et de la connoissance des hommes par un mur de feu.

Saint Thomas d'Aquin⁴ enseigne aussi, conformément au sentiment des anciens, que le paradis terrestre est un lieu inaccessible aux mortels, et séparé de nous par une espèce de mur de feu; que cette séparation est marquée dans l'Écriture par le glaive étincelant du chérubin qui fut placé pour fermer à Adam le retour du paradis terrestre. Il est persuadé que ce lieu de délices est situé dans une région très-tempérée, et apparemment sous l'équateur, sentiment qui lui est commun avec saint Bonaventure, Durand, Louis Yotella, et plusieurs autres.

¹ *V. Cosmas Indopleust. p. 131. 137. et Philostor. l. III. c. 10. et Théodore, in Genes.* — ² *Joan. Damasc. de Fide orthod. l. II. c. 11.* — ³ *Tertullianus Apolog. cap. 47.* — ⁴ *S. Thom. 2. 2. quæst. 164. art. 2. ad 5 et 1. Parte quæst. 102. art. 2. ad 4. apud Malvenda de Parad. cap. 10.*

Quelques-uns ont placé le paradis terrestre dans l'île de Taprobane ; d'autres, dans l'Amérique, dans les Moluques, dans les Philippines, dans le Japon, ou dans l'île de Ceylan : d'autres enfin ont cru que ce lieu étoit situé sur une montagne si élevée que les eaux du déluge n'avoient pu y parvenir, et que nul homme vivant n'avoit jamais pu y monter. Quelques-uns élèvent cette montagne jusqu'au globe de la lune, et même au-dessus de ce globe ; d'autres la placent au-dessus de la moyenne région de l'air. On cite pour ce sentiment Raban-Maur, Strabus, Bède, Pierre Lombard, Alexandre de Halès, Alphonse Tostat et plusieurs autres¹.

L'auteur cité sous le nom de Tertullien, dans son poëme du *Jugement du Seigneur*, chap. VIII, décrit le paradis terrestre comme un lieu situé à l'orient du monde, où règne un jour éternel sans aucune vicissitude de lumières et de ténèbres, de beau et de mauvais temps ; où la terre produit d'elle-même toutes sortes de biens, sans travail et sans culture ; où l'on n'est incommodé ni du froid, ni du chaud, et où l'on rencontre tout ce qui peut faire le bonheur et l'agrément de la vie.

Lactance, ou l'auteur qu'on cite sous son nom, dans le poëme du *Phénix*, décrit le paradis terrestre à peu près de même. Il dit que ce lieu délicieux ne fut point endommagé par les eaux du déluge, ou brûlé par les ardeurs du soleil, lorsque Phaëton par sa chute embrasa la terre. Saint Basile, dans son livre du *Paradis*, met aussi le paradis terrestre à l'Orient, dans un lieu où il n'y a jamais de nuit, et où se rencontrent en tout temps tous les agrémens que l'on peut souhaiter dans les plus agréables saisons. Le poète Marius Victor place de même le paradis terrestre dans l'Orient, dans un globe fort élevé, où le soleil luit tous jours, et où l'on voit un printemps éternel.

Saint Alcime-Avite, évêque de Vienne, en parle à peu près de même ; il le place dans l'Orient vers les Indes, dans un lieu séparé du reste de la nature, dans ces régions dont les peuples, brûlés des ardeurs du soleil, changent leur teint de blanc en noir, mais dont la terre fertile nous envoie ce que l'on connoît de plus rare et de plus précieux ; il prétend que dans ce pays, à l'endroit où le ciel semble toucher à la terre, il y a une espèce de forêt ou de jardin

¹ Voyez *Malvenda de Paradiso*, c. x. et xi.

planté d'arbres , inaccessible aux mortels , d'où le premier homme fut chassé pour sa désobéissance , et qui sert aujourd'hui de retraite à Hénoch et Elie ; qu'on n'y ressent ni le froid , ni le chaud , ni les altérations des saisons , et qu'on y rencontre tout ce qui peut flatter les sens. Tous ces auteurs emploient ce que la poésie a de plus brillant et de plus pompeux , pour embellir cette matière qui d'elle-même est susceptible des ornemens les plus recherchés et des expressions les plus sublimes.

Il paroît par différens endroits des anciens Pères de l'Eglise et de plusieurs nouveaux docteurs , qu'ils regardoient le paradis terrestre comme un lieu délicieux , comme les Champs-Elysées des poètes , comme les jardins des Hespérides , les îles Fortunées , les jardins d'Alcinoüs décrits par Homère , en un mot comme un pays enchanté , mais inaccessible aux hommes , comme la demeure des bienheureux , en attendant le jugement dernier.

Ceux qui l'ont mis sous la zone torride , dans le globe de la lune , ou sur une montagne escarpée qui s'élevoit au-dessus de la moyenne région de l'air , et où les eaux du déluge n'ont pu atteindre , n'ont pas fait assez d'attention à la description qu'en fait Moïse , et qui en marque la situation sur quatre fleuves , dont deux sont très-connus ; savoir l'*Euphrate* et le *Tigre* ; et les deux autres n'en peuvent pas être éloignés , et sont apparemment le *Phase* et l'*Araxe*.

Sentimens
des modernes.

Après avoir exposé les différens sentimens des anciens , nous allons donner ceux des modernes , accompagnés de leurs principales preuves. M. Huet , ancien évêque d'Avranches¹ , place le paradis terrestre sur le fleuve que produit la jonction du Tigre et de l'Euphrate , qu'on appelle aujourd'hui *le fleuve des Arabes* , entre cette jonction et la division que fait ce même fleuve avant d'entrer dans la mer Persique. Il met le paradis terrestre sur la rive orientale de ce fleuve , lequel étant , dit-il , considéré selon la disposition de son lit , et non selon le cours de son eau , se divisoit en quatre têtes , ou ouvertures de quatre branches différentes. Ces quatre branches sont quatre fleuves , deux au-dessus ; savoir , l'Euphrate et le Tigre ; et deux au-dessous ; savoir , le Phison et le Géhon. Le *Phison* est le canal occidental , et le *Géhon* le canal oriental du Tigre qui se décharge dans le golfe Persique. On croit que Bochart

¹ Huet , Dissertation sur la situation du paradis terrestre. Paris , 1691.

étoit à peu près dans le même sentiment, comme on le recueille de quelques endroits de ses ouvrages ¹. *

Mais cette description du paradis terrestre paroît contraire au texte de Moïse. Premièrement au lieu de *quatre fleuves* qui sortoient du jardin d'Eden, on nous en donne deux qui y entrent; savoir, l'*Euphrate* et le *Tigre*; et au lieu de quatre sources, on ne nous offre que les canaux de l'*Euphrate* et du *Tigre* réunis, puis séparés pour entrer par deux bouches dans le golfe Persique. On ne donne aucune preuve que ces deux bras qui se dégorgeant dans la mer, soient le *Phison* et le *Géhon*. Ni l'Écriture ni les profanes ne parlent jamais de l'or du pays d'Hévilah, situé sur le golfe Persique; on n'y trouve ni le *bdellium*, ni la pierre de *Schohem*. Le pays de *Chus* n'étoit pas en ces quartiers-là. Enfin, il est certain que du temps de Moïse, l'*Euphrate* et le *Tigre* n'étoient pas encore réunis ². Ces deux fleuves tomboient séparément dans la mer Persique. Pline témoigne que de son temps, on voyoit encore le lieu où étoit l'ancienne embouchure de l'*Euphrate* dans la mer ³.

M. le Clerc place le paradis terrestre dans la Syrie, aux environs du Liban, de l'Antiliban et de Damas, et il l'étend jusque dans la Mésopotamie où il trouve les fleuves du *Tigre* et de l'*Euphrate*. Le *Phison* est, à son avis, la petite rivière *Chrysorrhœas* qui coule près de Damas; le *Géhon* est l'*Oronte* qui coule près d'Antioche; la terre de *Chus*, ce sont les montagnes Cassiotides; le pays d'*Eden* est un petit canton de ce nom dans la Syrie. Voilà le système de cet auteur.

Strumius met le paradis terrestre au haut de la Syrie ou de la Mésopotamie, vers les sources du *Tigre*; il croit que le *Chrysorrhœas* avoit autrefois une étendue bien plus

¹ Bochart, *Phaleg*, l. i. c. 4. et de *Animal. sacr.* Part. II. l. v. c. 6. —

² Plin. l. vi. c. 26. *Sunt qui tradunt Euphratem Gabaris præfecti operâ deductum ne præcipiti cursu Babyloniam infestaret.... Babyloniam ædificata a Nicanore in conflente Euphratis fossâ perducti atque Tigris.* — ³ Plin. l. vi. c. 27. *Tigris vasto alveo profusus infertur mari decurvo ore. Inter duorum annuum ostia xxv. millia passuum fuere, utroque navigabili: sed longo tempore Euphratem præcludere Orcheni et accolæ agros rigantes, nec nisi per Tigriin defertur in mare. Et lib. vi. c. 28. Locus ubi Euphratis ostium fuit.*

* Comme le sentiment de Huet est le plus généralement suivi, et qu'il s'adapte d'une manière satisfaisante aux paroles du texte sacré, nous ayons cru devoir, pour l'avantage du lecteur, en tracer le plan sur la carte annexée à cette Dissertation.

Années depuis la création.	CHRONOLOGIE	Années av. l'ère chrét.
	<i>du troisième âge en supposant que Joseph eût soixante ans lorsqu'il parut devant Pharaon.</i>	
2237	Vocation d'Abraham. — Gen. xii. 1 et suiv. Mort de Tharé, père d'Abraham. — Gen. xi. 32. Abraham entre dans la terre de Chanaan. — Gen. xii. 4 et 5. — Exod. xii. 40 et 41.	1920
2248	Naissance d'Ismaël. — Gen. xvi. 15. 16; xvii. 24. 25.	1909
2262	Naissance d'Isaac. — Gen. xvii. 17. 21; xxi. 1 et suiv.	1895
2302	Isaac épouse Rébecca. — Gen. xxiv. 1 et suiv.; xxv. 20.	1855
2322	Naissance d'Esau et de Jacob. — Gen. xxv. 19 et suiv.	1835
2337	Mort d'Abraham. — Gen. xxv. 7.	1820
2362	Esau épouse deux Chananéennes. — Gen. xxvi. 34 et s.	1795
2369	Jacob va en Mésopotamie. — Gen. xxviii. 1 et suiv. Esau épouse une des filles d'Ismaël. — Gen. xxviii. 9.	1788
2376	Jacob épouse Lia et Rachel. — Gen. xxix. 20 et suiv. Naissance de Ruben, fils de Lia. — Gen. xxix. 32.	1781
2377	Naissance de Siméon, fils de Lia. — Gen. xxix. 33.	1780
2378	Naissance de Lévi, fils de Lia. — Gen. xxix. 34.	1779
2379	Naissance de Juda, fils de Lia. — Gen. xxix. 33. Naissance de Dan, fils de Bala. — Gen. xxx. 1 et suiv.	1778
2380	Naissance de Nephthali, fils de Bala. — Gen. xxx. 7 et 8.	1777
2381	Naissance de Gad, fils de Zelpha. — Gen. xxx. 9 et s. Naissance d'Aser, fils de Zelpha. — Gen. xxx. 12 et 13. Naissance d'Issachar, fils de Lia. — Gen. xxx. 14 et s.	1776
2382	Naissance de Zabulon, fils de Lia. — Gen. xxx. 19 et 20.	1775
2383	Naissance de Dina, fille de Lia. — Gen. xxx. 21. Naissance de Joseph, fils de Rachel. — Gen. xxx. 22 et s.	1774
2385	Mort d'Ismaël. — Gen. xxv. 17.	1772
2389	Jacob revient dans la terre de Chanaan. — Gen. xxxi. 1 et suiv.	1768
2398	Dina est ravie par Sichem. — Gen. xxxiv. 1 et suiv.	1759
2399	Naissance de Benjamin. — Gen. xxxv. 18.	1758
2400	Joseph est emmené en Egypte. — Gen. xxxvii. 1 et s.	1757
2442	Mort d'Isaac. — Gen. xxxv. 23.	1715
2443	Joseph, âgé de 60 ans, paroît devant Pharaon. Commencement des sept années de fertilité. — Gen. xli. 1 et s.	1714
2450	Commencement des sept années de stérilité. — Gen. xli. 53 et suiv.	1707
2452	Jacob vient en Egypte avec sa famille. — Gen. xlvi. 1 et suiv.	1705
2469	Mort de Jacob. — Gen. xlvii. 27 et suiv.	1688
2493	Mort de Joseph. — Gen. l. 22 et suiv.	1664
2586	Naissance de Moïse. — Exod. ii. 1 et suiv.	1571
2626	Moïse se retire au pays de Madian. — Exod. ii. 11 et s.	1531
2686	Moïse est envoyé de Dieu pour délivrer les Israélites, et il les fait sortir de l'Egypte. — Exod. iii. 1 et suiv.	1491

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

Nota. Toutes les pièces nouvelles jointes à cette édition auront le signe suivant , et les titres dans nos tables seront en italique.

AVERTISSEMENT sur cette cinquième édition.	Page 9
Discours préliminaire sur la divinité des saintes Ecritures.	1
Dissertation sur la canonicité des Livres saints.	64
Dissertation sur la version des Septante.	104
Première dissertation sur la Vulgate.	132
Seconde dissertation sur la Vulgate.	155
Dissertation sur l'histoire des Hébreux.	175
Remarques sur la chronologie.	212
Préface générale sur les livres de l'Ancien-Testament.	248
Préface sur le Pentateuque.	310
Dissertation sur le Paradis terrestre.	321
Dissertation sur le patriarche Hénoch.	350
Dissertation sur les géans.	371
Dissertation sur l'arche de Noé*.	404
* <i>Mémoire du vice-amiral Thévenard joint à cette dissertation.</i>	413
Dissertation sur l'universalité du déluge.	420
Dissertation sur le partage des descendans de Noé.	450
Dissertation sur la tour de Babel.	528
Dissertation sur la première langue et sur la confusion arrivée à Babel.	547
Dissertation sur les deux premiers âges du monde.	570
Dissertation sur Melchisédech.	595
Dissertation sur l'origine et l'antiquité de la circoncision.	615
Dissertation sur la ruine de Sodome et de Gomorrhe, etc.	650
Dissertation sur la monnoie*.	649
* <i>Nous avons joint à cette dissertation, pages 672, 673 et 674, un tableau de réduction où les poids, les mesures et les monnoies anciennes des Hébreux sont convertis en poids, mesures et monnoies ayant cours aujourd'hui.</i>	
Dissertation sur le troisième âge du monde.	675